

Cfdt:

Un statut de catégorie B
pour reconnaître
le métier d'AESH

Maillon essentiel de l'inclusion
scolaire, les AESH sont pourtant
maintenus dans une grande précarité.
Ce métier mérite d'être reconnu.

ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES
EN SITUATION DE HANDICAP

Les revendications CFDT

- **Créer un vrai statut pour les AESH:** fonctionnarisation en catégorie B, augmentation salariale à la hauteur des missions confiées aux AESH
- **Recruter des AESH** en nombre suffisant pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap et permettre de limiter le nombre d'élèves suivis.
- **Respecter les organisations personnelles des AESH** en changeant constamment leurs emplois du temps au gré des notifications MDPH.



Pour un métier
reconnu,
je vote CFDT

Cfdt:

Nos revendications pour tous les personnels

- Revaloriser les salaires pour tous sans contrepartie.
- Supprimer le jour de carence et les congés maladies payés à 90%.
- Améliorer la mobilité des personnels : pour une mobilité choisie et non plus subie.
- Mieux accompagner les fins de carrière : temps partiel de droit pour tous à partir de 60 ans.
- Choisir ses formations.
- Garantir un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle : droit à la déconnexion / limitation de la durée des réunions / délai de prévenance acceptable pour les modifications d'horaires
- Augmenter le budget de l'action sociale afin d'en faire bénéficier davantage de collègues.
- Avoir une véritable médecine du travail
- Faire appel à un organisme indépendant de l'employeur afin de recueillir la parole et d'accompagner les victimes de violences et de discriminations.
- Rénover les bâtiments et adapter aux changements climatiques.



**Pour un métier reconnu,
je choisis la CFDT**